

# METIER : Assistante Sociale

## 1. Nature du travail :

Son principal objectif est de fournir une aide sur mesure aux élèves en fonction de leurs difficultés sociales.

Après avoir analysé la situation, l'assistante repère les solutions possibles.

## 2. Condition du travail :

Quelques assistantes sociale sont employées par les établissements scolaires. L'assistante sociale collabore avec de multiples relais : autres services d'aide sociale, services de santé, protection maternelle et infantile, missions locales ...

## 3. Qualités, compétences requises :

L'assistante sociale doit avoir le sens du contact. Tout en bénéficiant du soutien d'une équipe, ce travailleur social fait preuve d'une grande autonomie.

Il faut beaucoup de maturité et d'équilibre personnel pour affronter des cas difficiles et souvent il lui faut savoir convaincre l'élève afin qu'il adhère au projet d'aide qu'elle propose.

Discret, il est tenu au secret professionnel.

## 4. Accès à l'emploi, salaire :

Salaire du débutant, 1400 € brut / mois.

L'emploi progresse :

Les besoins en services sociaux de proximité sont très marqués. À cela plusieurs raisons : l'extension de la précarité, le vieillissement de la population...

## 5. Etudes :

Pour occuper un emploi d'assistante sociale, il faut obligatoirement posséder le Diplôme d'État du même nom.

Bien que se déroulant sur 3 ans, la formation est actuellement reconnue au niveau bac + 2.

# METIER : Conseiller d'Orientation-Psychologue, COP

## 1. NATURE DU TRAVAIL :

Le COP aide le jeune à choisir ses études.

## 2. CONDITION DU TRAVAIL :

Le COP partage son temps entre le CIO et les établissements scolaires de son secteur géographique, à raison de 2 à 5 établissements. Le COP a la charge en moyenne, par an, de 1 400 élèves.

## 3. QUALITES REQUISES COMPETENCES :

Le COP doit faire preuve de grandes qualités d'écoute, d'un sens relationnel développé. Grâce à ses capacités d'analyse et de synthèse, il peut ensuite apporter une réponse adaptée à la situation et au profil de l'élève.

## 4. ETUDE :

Pour accéder au métier, il faut réussir un concours : Conseiller d'orientation-psychologue, catégorie A Fonction publique d'Etat

## 5. ACCES A L'EMPLOI ET SALAIRE :

Salaire en début de carrière : 1611 €

Le nombre de places au concours a tendance à baisser ces dernières années.